Avant le 29 novembre, authentifiez-vous et créez votre espace électeur

- 1. Authentification de votre mail professionnel sur GUILEN, le serveur dédié du ministère.
- https://www.guilen.phm.education.gouv.fr/guilen-web/
- « DEMANDER UN COMPTE ».
- Indiquez votre email professionnel, votre NUMEN* et votre date de naissance.
- Notez l'identifiant et le mot de passe provisoires qui s'affichent.
- <u>Cliquez sur le lien de confirmation</u> reçu sur votre email professionnel.
- Entrez l'identifiant et le mot de passe provisoires.
- Changez votre mot de passe en saisissant votre identifiant, votre NUMEN et le nouveau mot de passe (8 à 14 caractères, chiffres et lettres).
- VOTRE EMAIL EST AUTHENTIFIE.

Attendez 24h avant de passer à la création de votre espace électeur.

La synchronisation entre GUILEN et le serveur élections 2018 du ministère n'est pas instantanée. La mise à jour de la base des adresses authentifiées s'effectue en différé.

2. Création de votre espace électeur_sur le serveur élections 2018 du ministère.

- https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm
- Entrez votre email authentifié.
- Cliquez sur le lien de confirmation reçu sur votre email authentifié.
- Créez votre mot de passe électeur. VOTRE ESPACE ELECTEUR EST CRÉÉ.

3. Récupération de votre identifiant de vote à partir de votre espace électeur.

- Cliquez sur « Demander un nouvel identifiant électeur ».
- Indiquez votre n° de portable, votre NUMEN et votre date de naissance.
- Vous recevrez votre identifiant par SMS et confirmation de l'envoi par mail.

4. Dans votre espace électeur, vous pourrez :

- consulter votre profil, la liste électorale, les professions de foi et les listes de candidats.
- redemander un identifiant ou y récréer votre mot de passe en cas de perte (jusqu'à la clôture du vote).
- voter à partir du 29 novembre jusqu'au 6 décembre et consulter les résultats à partir du 7 décembre, 12h.

Du 29 novembre, 10h, au 6 décembre, 17h, <u>VOTEZ_SNASUB-FSU !</u>

- Connectez-vous sur votre espace électeur.
 https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm
- Saisissez votre identifiant de vote et votre mot de passe électeur.
- Le nom de votre CAPN s'affiche. Cliquez sur « Participer ».
- les noms et sigles des listes candidates s'affichent.
- Pour voter, cliquez sur le bouton « liste choisie » correspondant à votre choix.
- Confirmez sur l'écran suivant en cliquant sur « Valider ».
- Votre vote sera définitif et ne pourra plus être modifié.
- Vous pourrez imprimer ou télécharger une preuve de vote.

* Votre NUMEN figure dans le courrier d'information que vous avez reçu du ministère. En cas de problème, vous pouvez le redemander à votre service RH.